

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



l'essentiel
MÉDECINS



L'actualité de l'Assurance Maladie en Isère

19/03/2024

L'appli carte Vitale bientôt disponible en Isère

Docteur,

La carte Vitale sera très prochainement accessible en Isère depuis le smartphone des assurés grâce à l'appli carte Vitale. Le déploiement est attendu à partir du second trimestre 2024. Il s'agit d'une alternative dématérialisée de la carte Vitale physique, qui continue d'exister.

L'appli carte Vitale offre les mêmes fonctions que la carte Vitale mais aussi de nombreux avantages :

- Il y a davantage de chances pour que vos patients aient leur carte Vitale avec leur smartphone. C'est la garantie de toujours pouvoir réaliser une télétransmission.
- Les feuilles de soins sont sécurisées et fiabilisées grâce à l'accès automatique au service de droit ADRI*, réduisant ainsi le risque d'erreurs et de rejets de factures.

En plus des données d'identification de l'assuré et de ses bénéficiaires déjà présentes dans la carte Vitale, l'appli carte Vitale permet d'intégrer de nouvelles données : l'identité nationale de santé (INS) et, à terme, les données des organismes complémentaires (mutuelles).

Pour assurer la compatibilité avec l'appli carte Vitale, une mise à jour de vos logiciels de facturation sera nécessaire, ainsi qu'un lecteur sans contact donnant accès aux données de santé de vos patients.

2 lecteurs sont possibles :

Le lecteur QR Code : Il permet de scanner directement le QR code sur le smartphone du patient.



QR Code

- ✓ Compatible avec 100% des smartphones des assurés sociaux
- ✓ Technologie universelle pour tous les autres services INS, E-prescription et attestations de tiers payant AMC.

La lecture NFC : le patient pose directement son smartphone sur le lecteur du professionnel.

NFC



- ✓ **La lecture NFC est complémentaire** à la lecture du QR Code
- ✓ Elle n'est pas accessible pour les iPhone et certains smartphones sous Android

L'assurance Maladie préconise l'usage du QR Code car cette technologie est compatible avec tous les smartphones (la technologie NFC n'est pas disponible sur les iPhone et certains smartphones sous Android).

Rapprochez-vous dès maintenant de l'éditeur de votre logiciel de facturation, qui vous accompagnera dans le choix et l'installation de votre matériel de lecture.

Vous pouvez également vous rendre sur le [site du GIE Sesam Vitale](#) pour connaître les équipements de lecture agréés.

Une campagne d'accompagnement des Délégués Numérique en Santé sera déployée auprès des professionnels de santé de l'Isère. Des supports vous seront remis afin que vous puissiez informer vos patients lorsque vous serez équipé pour lire l'appli carte Vitale.

Les Délégués Numérique en Santé de la CPAM de l'Isère sont à votre disposition pour tout

renseignement complémentaire : DNS.cpam-isere@assurance-maladie.fr.

Plus d'informations sur le [site ameli](#).

Très cordialement,

Hélène CARDINALE
Directrice de la CPAM de l'Isère

Retrouvez les replay des webinaires de la CPAM de l'Isère

**Cliquez
ICI**

Votre adresse mail change ?



Afin de continuer à recevoir les informations de l'Assurance Maladie, signalez votre nouvelle adresse à :
drps.fichier.cpam-isere@assurance-maladie.fr

AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

L'Assurance Maladie de l'Isère
38 045 GRENOBLE CEDEX 9
Tél. : 3608 (service gratuit + prix appel)

ameli.fr

amelipro

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)